



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Rencontres des animateurs bois-énergie

11 décembre 2015 - MONTPELLIER

Atelier 4

Sécurité en chaufferie

Compte-rendu

Intervenants :

- Elodie PAYEN (CIBE, Chargée de mission)
- Damien PUECH (Bois énergie 15)

Secrétaire : Laura PAIS (Atlanbois) et Elodie PAYEN (CIBE, Chargée de mission)

1. **Présentation d'Elodie PAYEN (CIBE, Chargée de mission)** (cf. présentation Powerpoint)

E. PAYEN a rappelé l'historique des travaux du CIBE :

- 2014 – « Sécurité des personnes sur une installation bois-énergie »
- 2015 – « Analyse des risques et de la démarche EIPS appliquée au domaine du bois-énergie »

Ces documents sont en ligne sur l'espace « Adhérent » du site internet du CIBE [sur ce lien ici](#) (connectez-vous avant de cliquer).

2014 – « Sécurité des personnes sur une installation bois-énergie »

Voici les différentes parties étudiées :

1. Identification des phases de gestion d'une installation :
 - Gestion du combustible
 - Fonctionnement des installations de production de la chaleur
 - Gestion des cendres
 2. Identification des situations à risques :
 - Risques liés à l'environnement chaleur
 - Risques liés à l'environnement
 - Pathologies liées à l'exposition ou à l'inhalation
 3. Analyse des situations à risques :

Exemple : risque d'incendie :

 - Origine/localisation : *sur stockage par auto-échauffement*
-

- Facteurs favorisants : *beaucoup de particules fines, humidité de la plaquette, présence d'écorces, hauteur de tas élevée, durée du stockage*
- Indicateurs ou signes de manifestation du risque, condition de suivi : *élévation de température dans le silo ou le convoyeur*
- Mesures d'aménagement à prendre : *sonde de température, humidification ou système sécurité*
- Mesures d'exploitation à prendre : *respect de la réglementation incendie dans les installations classées, associer le SDIS, alarme*

4. Cinq fiches « incident / accident »

- Fiche 1 - Accident dans silo de stockage
- Fiche 2 - Combustion dans système de filtration des fumées
- Fiche 3 - Combustion dans système de stockage combustible
- Fiche 4 – Explosions dans système de convoyage
- Fiche 5 – Brûlures lors d'opérations de maintenance

2. **Présentation de Damien PUECH (Bois énergie 15 et méthanisation)** (cf. présentation Powerpoint)

Les réglementations

- les ERP (Etablissements recevant du public)
- Norme NF EN 303.5
- ICPE 2910

Il y a un manque sur de réglementation qui prend en compte l'ensemble des éléments d'une chaufferie

Il y a un manque sur les chaufferies de puissance <2MW.

Réglementation en ERP :

La commission de sécurité : consultative et peut donner son avis dans le domaine sécurité contre les risques d'incendie des ERP.

ERP, règlement de sécurité incendie dans les ERP :

- Règles applicables aux appareils : Marquage CE
- Règles applicables aux installations
- Installations de puissance utile supérieure à 70 kW : Les appareils sont implantés à plus de 10 m
- Installations < à 70 kW : réglementation moins contraignantes pour les puissances de 30 à 70 kW

Utilisation de combustibles solides :

Dispositions à prendre en compte pour éviter une montée en température des chaudières en cas d'arrêt des pompes

Le dispositif de chargement automatique des chaudières devra comporter un sas d'alimentation et le système d'introduction doit être fermé en position d'attente

➔ Préparer une notice qui reprend la norme NF 303.5

Stockage des combustibles solides :

- Dans les soutes l'entassement ne doit pas dépasser – 3 m pour les combustibles contenant plus de 16% de matières volatiles, 5 m pour les autres
- Impose de la ventilation haute et basse, lié à la ventilation de la chaufferie
- ➔ Problème récurrent dans les ERP sur la ventilation, nécessité de travailler sur ce point

Norme NF 303.5

Pour les chaudières < 500 kW, remise à jour en 2012 avec les exigences sur les émissions de poussières
Sur la partie chaudière tout est intégré dedans, par contre de peut prend pas en compte tout ce qu'il y a après l'écluse

Points de vigilances abordés

ICPE pour les chaudières de 2 à 20 MW, service instructeur DREAL

Tout est pris en compte du silo à la chaudière, même exploitation

Mission de coordonnateur SPS, sécurité et protection de la santé

- Inclure cette mission ans une mission complète de maitrise d'œuvre, qui inclurait des missions plus larges
- Quelles missions ont leur donne réellement ? Besoin de définir un cahier des charges qui définirait ses missions.

3. **Echanges avec la salle**

- Demande de récupérer les documents de préconisations simples, claires et pédagogiques sur les bonnes pratiques en termes de sécurité en chaufferie (affichage en chaufferies non gérées par un exploitant)

Réglementation ERP, valable pour les hôpitaux : 5 catégories en fonction de la capacité de du bâtiment

La commission de sécurité :

- Possibilité de l'animateur d'intervenir en donnant un document, une notice sur les spécificités du bois
- Possibilité pour le SDIS de travailler sur une notice de sécurité, spécifique au bois

Questions :

- Sécurité pendant la livraison, besoin de bonnes pratiques, d'un protocole pour une livraison dans de bonnes conditions

Suites à donner au sein des commissions REX et ANI (groupe de travail commun existant):

- Demande de récupérer les documents de préconisations simples, claires et pédagogiques sur les bonnes pratiques en termes de sécurité en chaufferie (affichage en chaufferies non gérées par un exploitant)
- Elaborer un document de sensibilisation aux spécificités des chaufferies bois à destination de la commission sécurité dont le SDIS ?
- Sécurité pendant la livraison, besoin de bonnes pratiques, d'un protocole pour une livraison dans de bonnes conditions
- ERP : Préparer une notice qui reprend la norme NF 303.5
- Problème récurrent dans les ERP sur la ventilation, nécessité de travailler sur ce point

Mission de coordonnateur SPS, sécurité et protection de la santé

- Inclure cette mission ans une mission complète de maitrise d'œuvre, qui inclurait des missions plus larges
- Quelles missions ont leur donne réellement ? Besoin de définir un cahier des charges qui définirait ses missions.